

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 5 mars 2025 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme Sandra Armstrong, et les conseillers suivants.

Mme Janet Korol
M. Brian Boisvert
M. Sebastien Denault

M. Garry Ladouceur
M. Richard Morrissette

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.
Mme Claudette Béland-Pleau motive son absence

33-03-2025 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposé par Madame Janet Korol
Et résolu à l'unanimité.

Que la séance ordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du mois de mars 2025 soit ouverte.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun membre du conseil municipal ne déclare de conflits d'intérêts dans l'ordre du jour proposé.

34-03-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

35-02-2025 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Monsieur Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 5^{ieme} jour de février 2025 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 26 février 2025.

36-02-2025 SÉANCE AVRIL 2025

Proposé par Monsieur Richard Morrissette
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve la modification du calendrier des séances mensuelles.
Que la séance pour le mois d'avril soit tenue le 2 au lieu du 9 avril 2025.

37-02-2025 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 5 MARS 2025.

Proposé par MONSIEUR Brian Boisvert
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 5 mars 2025 au montant de 248,048.08\$

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

39-03-2025 INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par Madame Janet Korol
Et résolu à l'unanimité

Que suite à l'affichage du poste d'inspecteur municipal dans le Journal du Pontiac, de l'analyse des candidatures, des entrevues et vérifications du comité de sélection indépendant du conseil, d'embaucher le candidat se qualifiant à tous les critères dans l'offre d'emploi. Soit le candidat numéro A (Jonathan Martin-Boisvert) du processus de sélection, à partir d'une date entendue entre le candidat en question et la direction de cette Municipalité.

Une probation de 6 mois sera en vigueur pour le nouvel employé avec évaluations périodiques.

40-03-2025 CADASTRES

LOTS	PROPRIÉTAIRE	COMMENTAIRES
6 603 270	Les Entreprises de Gestion LSJ	13 991.1 M²
6 603 271	Les Entreprises de Gestion LSJ	8 427.9 M²
6 603 272	Les Entreprises de Gestion LSJ	7 567.2 M²
6 603 273	Les Entreprises de Gestion LSJ	7 128.0 M²
6 603 274	Les Entreprises de Gestion LSJ	8 273.4 M²
6 603 275	Les Entreprises de Gestion LSJ	8 539.5 M²

Il est proposé par Monsieur Sébastien Denault, conseiller

Et résolu que le conseil municipal

Que cette municipalité acceptent les lots ci-haut mentionnés.

Que les l'approbation des lots 6 603 270 , 6 603 273 et 6 603 275 n'engage pas la municipalité à faire l'achat de ces derniers.

41-03-2025 PREMIER VERSEMENT BI-ANNUEL, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU CENTRE DES LOISIRS DES DRAVEURS.

Proposé par Monsieur Garry Ladouceur

Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité verse la somme de 7,500.00\$ à la Caisse Populaire Desjardins de Fort-Coulonge au nom de la Coopérative de solidarité du Centre des Loisirs des Draveurs en guise de contribution envers le financement du projet de réparation de l'aréna.

Que cette Municipalité verse une somme additionnelle de 514.78\$ à la Caisse Populaire Desjardins de Fort-Coulonge au nom de la Coopérative de solidarité du Centre des Loisirs des Draveurs en guise de contribution envers le financement du projet de réparation de l'aréna.

42-03-2025 FONDATION CLSC MANSFIELD

Proposé par Monsieur Richard Morrisette

Et adopté à l'unanimité

De supporter la Fondation du CLSC Mansfield dans leur levée de fonds en se offrant un don monétaire de 1000\$ et de l'achat de 10 billets pour la soirée bénéfice s'y attachant.

43-03-2025 DEMANDE DE FINANCEMENT

Proposé par Monsieur Brian Boisvert

Et résolu à l'unanimité

Qu'un montant de 8,000.00 \$ est accordé au Service Incendie de Mansfield-et-Pontefract pour l'événement «Mansfield en Fête», Fête du Canada 2025.

44-03-2025 BOURSES PONTIAC 2025

Proposé par Madame Claudette Béland

Et résolu à l'unanimité

Qu'un montant de 1000.00 \$ est accordé pour BOURSES PONTIAC.

Que le choix soit laissé aux responsables des sélections, mais la bourse doit aller à un ou une élève de Mansfield-et-Pontefract qui continue ses études à un stage supérieur et qui démontre beaucoup d'effort et de persévérance pour réussir.

45-03-2025 TOURNOI PECHE CAMPING LAC GALARNEAU

Proposé par Monsieur Sébastien Denault
Et résolu à l’unanimité.

Que cette municipalité achète une carte cadeau de 50\$ de chaque station d’essence locale pour donner comme cadeau de présence lors du tournoi annuel de pêche du camping Galarneau.

46-03-2025 SOIRÉE DELTA WATERFOWL

Proposé par Monsieur Garry Ladouceur
Et résolu à l’unanimité.

Que le Conseil contribue à la soirée Delta Waterfowl qui se déroulera le samedi 29 mars au restaurant Magnum en un don de 2 cartes cadeau de 100\$ de la ZEC St-Patrice.

47-03-2025 SALON DES ENTREPRISE DU PONTIAC

Proposé par Monsieur Sébastien Denault
Et résolu à l’unanimité.

Que le Conseil mandate ses fonctionnaires à assister au salon des entreprises du Pontiac qui aura lieu le 3 mai prochain au Centre des Loisirs de Fort-Coulonge.

48-03-2025 VILLAGE EN FÊTE 2025

Proposé par Madame Janet Korol
Et résolu à l’unanimité.

Qu’un montant de 250.00 \$ est accordé pour l’activité Village en Fête qui aura lieu à l’été 2025.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 37, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48.

ET J’AI SIGNÉ CE 6 MARS 2025.

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

49-03-2025 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Monsieur Richard Morrisette
Et résolu à l’unanimité.

Que cette session soit levée à 20:24 heures.

.....
Mme. Sandra Armstrong
Mairesse

.....
M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.